

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## SECTION I – IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE ET RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

**Identificateur de la matière:** B-903 Medaphene® SCRUBS®  
**Usage du produit:** Désinfectant  
**Classification du SIMDUT:** Exempt - Produit enregistré - (DIN -----)  
**Appellation réglementaire en vertu du TMD:** N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.  
**Fabricant/fournisseur:** ITW Dymon  
805 E Old 56 Highway  
Olathe, Kansas 66061 US  
Téléphone: 1-800-289-3966  
Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-535-5053

LÉGENDE HMIS		Santé	1	2
Extrême	4	Inflammabilité	1	
Grave	3	Danger physique	0	
Modéré	2	Protection individuelle		B
Faible	1			
Minimal	0			

## SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Sans objet pour produits DIN. Voir l'étiquette pour le contenu d'ingrédient actif.

## SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

<b>Point d'ébullition:</b>	100 °C (212.0 °F)	<b>Densité:</b>	0.999 @ 21°C
<b>Point de congélation:</b>	Pas disponible	<b>Coefficient de répartition eau/huile:</b>	Pas disponible
<b>Tension de vapeur:</b>	> 1 (Air = 1)	<b>% Volatil:</b>	Pas disponible
<b>Densité de la vapeur:</b>	Pas disponible	<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Pas disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Complète	<b>pH:</b>	3.5 - 4.5
<b>État physique:</b>	Liquide	<b>Viscosité:</b>	Pas disponible
<b>Aspect:</b>	Serviette imprégnée avec un liquide.	<b>Seuil de l'odeur:</b>	Pas disponible
<b>Odeur:</b>	Florale		

## SECTION IV – DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

**Inflammabilité:** Inflammable d'après les critères du SIMDUT.  
**Point d'éclair:** Aucun à l'ébullition      **LIE:** Pas disponible      **LSE:** Pas disponible  
**Produits de combustion dangereux:** Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.  
**Température d'auto-inflammation:** Pas disponible  
**Produits de décomposition dangereux:**  
    **Sensibilité aux chocs:** Pas disponible  
    **Sensibilité aux décharges électrostatiques:** Pas disponible  
**Produits extincteurs:** Poudre chimique. Mousse d'alcool. Dioxyde de carbone.  
**Dangers d'incendie particuliers:** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

## SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

**Conditions d'instabilité chimique:** Stable.  
**Incompatibilité:** Oxydants. Acides. Caustiques.  
**Réactivité:** Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.  
**Produits de décomposition dangereux:** Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

## SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**Voie d'exposition:** Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

### Effets d'une exposition aiguë:

**Yeux:** Peut causer une irritation.  
**Peau:** Peut causer une irritation.  
**Inhalation:** Peut causer l'irritation des voies respiratoires.  
**Ingestion:** Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

### Effets d'une exposition chronique:

**Peau:** L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.  
**Irritation:** Peut causer une irritation.

<b>Sensibilisation des voies respiratoires:</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
<b>Cancérogénicité:</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
<b>Tératogénicité:</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
<b>Mutagénicité:</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
<b>Reproductive Effects:</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
<b>Matières synergiques:</b>	Pas disponible

---

## SECTION VII – MESURES DE PRÉVENTION

---

<b>Gants:</b>	Gants en caoutchouc. Utile pour éviter le contact non-nécessaire.
<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes protectrices.
<b>Protection des voies respiratoires:</b>	Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation.
<b>Autre équipement de protection:</b>	Conformément aux directives de votre employeur.
<b>Installations techniques:</b>	Ventilation générale adéquate.
<b>Mesures en cas de fuites et de déversements:</b>	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Ramasser la serviette et la jeter. Rincer la surface contaminée à grande eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.
<b>Élimination des déchets:</b>	Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
<b>Conditions de manutention:</b>	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.
<b>Conditions d'entreposage:</b>	Garder hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation.

---

## SECTION VIII – PREMIERS SOINS

---

<b>Yeux:</b>	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Peau:</b>	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Inhalation:</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou aveler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.

---

## SECTION IX - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

---

**Date en vigueur:** 01-Juin-2005

**Date d'expiration:** 01-Juin-2008

**Préparée par:** Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.